COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE LA VENDÉE

Maison des Sports - 202 boulevard Aristide Briand - BP 167
85004 LA ROCHE SUR YON CEDEX

PRESTATIONS GROUPEMENT D'EMPLOYEURS
SERVICE EMPLOI CDOS VENDÉE -TARIFS 2024

Frais de dossier et Pack Conseil :

- 105 €/an pour une nouvelle structure
- 78,75 €/an pour un renouvellement

TARIFS GE - PACK GLOBAL

Comprenant :

- Modalités de création d'emploi (DPAE, proposition de contrat de travail, outils de suivi...)
- Réalisation des bulletins de salaire et des DSN
- Réalisation de documents liés à l'emploi (attestation de salaire, certificat de travail...)
- Accompagnement et conseils liés à la fonction d'employeur
- Conception et actualisation des conventions de mise à disposition
- Etudes budgétaires pour la facturation
- Facturation mensuelle des prestations de mise à disposition,
- Médiation dans la conception des plannings entre utilisateurs

52,50 €/mois

(tarif dégressif à partir du 2ème salarié : 31,50 €)

TARIFS GE - PACK SIMPLIFIÉ

Comprenant :

- Modalités de création d'emploi (DPAE, proposition de contrat de travail, outils de suivi...)
- Réalisation des bulletins de salaire et des DSN
- Réalisation de documents liés à l'emploi (attestation de salaire, certificat de travail...)
- Accompagnement et conseils liés à la fonction d'employeur

42 €/mois

(tarif dégressif à partir du 2ème salarié : 31,50 €)

Prestations complémentaires :

- Réalisation bulletins de salaire dans le cadre de la franchise sportive ou service civique ou stage : 8,00€/salarié/mois,
- Documents de fin de contrat - rupture conventionnelle et licenciement : 20,00 €/salarié
- Documents de fin de contrat - démission et fins de CDD (sauf CEE et CDD saisonniers) : 10,00 €/salarié
- Préparation dossier contrôle URSSAF : 100,00 € (sous condition de formulation de la demande 3 semaines avant la date de contrôle)
- Création du compte AFDAS (CCN Sport) ou UNIFORMATION (CCN Eclat) : 30,00 €
- Création du compte Activité partielle : 40,00 €
- Réalisation des demandes d'indemnisation d'Activité partielle : 15,00 €/demande
- Réalisation des Décisions Unilatérales de l'Employeur : 50,00 €
- Prestations spécifiques (audit social et paie pour mise en conformité, aide à l'élaboration du DUERP...) : selon temps passé - sur devis.

NB : *Frais de clôture de dossier pour départ en cours d'année : 10,00 €/trimestre restant.*
Frais édition documents administratifs supplémentaires : 2,00 €/mois.
Réédition de bulletins de salaire par omission d'information par l'utilisateur : 15,00 €.
Rééditions récurrentes d'un même projet de contrat ou d'avenant par l'utilisateur (à partir de la 3ème demande de modification) : 10,00 €.